

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7
Date de révision 22.03.2009

Date d'impression 07.04.2009

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial : ARALDITE AW 139

Utilisation : Résine pour systèmes adhésifs

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Everslaan 45
3078 Everberg / Belgium

Téléphone : +41619661599
Téléfax : +41619661589
Téléphone en cas d'urgence : +32 35 751 234 (in France ORFILA : +33(0)145425959)

Pour toutes questions de Sécurité, Hygiène et Environnement relatives à ce document ou son contenu, veuillez contacter:
E-Mail: global_product_ehs_admat@huntsman.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Peut causer des altérations génétiques héréditaires.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Résine époxyde Bisphénol A/F formulée
préparation

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration [%]
sulfate de baryum, naturel No.-CE: 231-784-4	7727-43-7	:		30.00 - 45.00
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700)	25068-38-6	Xi, N	R36/38 R43 R51/53	30.00 - 45.00
résine époxydique à base de bisphénol F	9003-36-5	Xi, N	R36/38 R43 R51/53	5.00 - 15.00
éther diglycidique du 1,4- butanediol No.-CE: 219-371-7	2425-79-8	Xn	R20/21 R36/38 R43 R52/53	1.00 - 7.00
1,3,5-tris(oxiranylméthyl)- 1,3,5-triazine- 2,4,6(1H,3H,5H)- trione (TGIC)	2451-62-9	T	R23/25 R41 R43 R46 R48/22 R52/53	1.06

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7
Date de révision 22.03.2009

Date d'impression 07.04.2009

No.-CE: 219-514-3				
-------------------	--	--	--	--

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Mettre la victime à l'air libre.
Appeler immédiatement un médecin.
- Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir.
Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif).
Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée.
Poudre sèche.
Dioxyde de carbone (CO₂).
Mousse.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Eau abondante en jet.
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
- Information supplémentaire : La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
Oxydes de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit arrive dans les égouts.
Ne pas contaminer l'eau superficielle.
Eviter la pénétration dans le sous-sol.
- Méthodes de nettoyage : Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7
Date de révision 22.03.2009

Date d'impression 07.04.2009

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Stockage

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver le récipient bien fermé.
Conserver à des températures comprises entre 2 et 40 °C.

Classe de danger de stockage Huntsman Advanced Materials : Classe de stockage 10, Liquide nocif pour l'ambiance

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
sulfate de baryum, naturel	7727-43-7			
1,3,5-tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione (TGIC)	2451-62-9			

Mesures d'ordre technique

Pas de précautions spéciales.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Filtre de type AX-P2 (vapeurs organiques, particules)

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection des mains : Matériaux pour gants pour utilisation à long terme (BTT>480 min):
Caoutchouc butyle
Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Matériaux pour gants pour utilisation à court terme/projection (10 min<BTT<480 min):
Caoutchouc nitrile
Caoutchouc néoprénique
Des gants conformes à des normes reconnues comme p. ex. EN 374 (Europe), F739 (US), doivent être utilisés.
La convenance et la stabilité d'un gant dépendent de l'utilisation, p. ex. de la durée et de la fréquence de contact, de

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7
Date de révision 22.03.2009

Date d'impression 07.04.2009

- la résistance chimique du matériaux de gant et de l'habileté.
Prenez toujours conseil auprès des fournisseurs de gants.
Des informations supplémentaires peuvent être trouvées p. ex.
sous www.gisbau.de
- Protection de la peau et du corps : vêtements de protection à manches longues
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Mesures de protection : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme : pâte
- Couleur : beige
- Odeur : légère
- Point d'ébullition : > 200 °C
- Décomposition thermique : > 200 °C
- Point d'éclair : > 200 °C
- Pression de vapeur : < 0.2 Pa
à 20 °C
- Densité : 1.6 g/cm³
à 20 °C
- Solubilité dans l'eau : à 20 °C
Note: pratiquement insoluble
- Miscibilité avec l'eau : non miscible
à 20 °C
- Viscosité, dynamique : 150 - 350 Pas
à 20 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Conditions à éviter : Note: Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique.
- Matières à éviter : Des acides forts et des bases fortes.
Des oxydants forts.
- Produits de décomposition : Oxydes de carbone. La combustion produit des fumées

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7
Date de révision 22.03.2009

Date d'impression 07.04.2009

No ONU: 3082
Classe: 9
Code de classement: M6
Groupe d'emballage: III
No. de risque: 90
Etiquettes ADR/RID: 9
Désignation officielle de transport: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
contient: BISPHENOL A/F EPOXY RESIN

RID:

No ONU: 3082
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
No. de risque: 90
Etiquettes ADR/RID: 9
Désignation officielle de transport: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
contient: BISPHENOL A/F EPOXY RESIN

Transport maritime

IMDG:

No ONU: 3082
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Etiquettes ADR/RID: 9
No MFAG:
No EMS: F-A S-F
Désignation officielle de transport: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
contient: (BISPHENOL A/F EPOXY RESIN)

Transport aérien

IATA-DGR:

UN/ID No.: UN 3082
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Instructions de conditionnement (avion cargo): 914
Qté. max./emb.: 450.00 L
(999.00 = Sans limite)
Instructions de conditionnement (avion de ligne): 914
Qté. max./emb.: 450.00 L
(999.00 = Sans limite)
Etiquettes ADR/RID: 9
Désignation officielle de transport: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
contient: (BISPHENOL A/F EPOXY RESIN)

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7
Date de révision 22.03.2009

Date d'impression 07.04.2009

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Étiquetage selon la Directive-CE

Étiquetage requis

Symbole(s):	: N T	Dangereux pour l'environnement Toxique
Phrase(s) de risque	: R36/38 R43 R46 R51/53	Irritant pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) de sécurité	: S28 S36/37/39 S45 S61 S53	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales	: Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant. Réservé aux utilisateurs professionnels.	
Les composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette.	: éther diglycidique du 1,4-butanediol No.-CE: 219-371-7 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700) résine époxydique à base de bisphénol F 1,3,5-tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione (TGIC) No.-CE: 219-514-3	

Législation nationale

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7
Date de révision 22.03.2009

Date d'impression 07.04.2009

REG_FRANCE : - Maladies professionnelles. Tableaux publiés dans bulletin n° 87-4 bis du j.o, Code SS article L461-1 à 8:51, - Travaux interdits, Articles R 234-9 et 10 (femmes): non concerné, Articles R 234-16 et 20 et 21 (-16 ans): non concerné, Articles R 234-16 et 20 et 21 (-18 ans): non concerné, Arrêté du 19/02/1985 (travail temporaire): non concerné, Surveillance médicale spéciale: Arrêté du 11/07/1977 et Circlaire n° 10 du 29/04/1980: non concerné, Installations classées loi n° 76-663 du 19/07/1976: concerné, Décret du 07/07/1992, Décret n° 94-484 du 09/06/1994, Décret n° 94-609 du 13/07/1994, Décret n° 96-197 du 11/03/1996

Etat actuel de notification

: EINECS oui

: TSCA oui

: DSL oui

: AICS oui

: KECI (KR) non

: ENCS (JP) non

: INV (CN) oui

: PICCS (PH) non

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste de Phrases de risque (Section 3)

Ident-No: ARALDITE AW 139

Version 7

Date d'impression 07.04.2009

Date de révision 22.03.2009

R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R46	Peut causer des altérations génétiques héréditaires.
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Respectez les usages, teneurs, conditions et précautions d'emploi mentionnés dans les documents techniques et de sécurité établis par Huntsman Advanced Materials. Ces recommandations, fondées sur nos connaissances à ce jour, ont été déterminées en fonction des caractéristiques du produit et, le cas échéant, des applications pour lesquelles il est préconisé. Sur ces bases, et selon les bonnes pratiques professionnelles, tenez compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs concernant votre activité tels que les conditions de mise en oeuvre du produit (par ex. temps, température de polymérisation...), la nature des mélanges, ainsi que l'usage raisonnablement prévisible de votre produit. La responsabilité de Huntsman Advanced Materials ne saurait être mise en cause en cas d'incidents consécutifs à l'emploi de l'un de ses produits à des fins ou dans des conditions non préconisées dans les documents de sécurité fournis par elle, ni en cas de non-respect des règles et précautions à observer dans l'exercice de votre profession. Cette fiche peut faire référence à des textes réglementaires. Elle ne saurait pour autant comporter une énumération exhaustive des textes promulgués à la date de la rédaction et ne dispense en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : HARDENER HV 5309-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Corrosion cutanée, Catégorie 1B	H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P261	Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Élimination:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

P501

Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2-propenenitrile polymerisé avec 1,3-butadiène, terminaison 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)éthyl]amino]butyl

diéthylènetriamine

2-pipérazine-1-yléthylamine

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
2-Propenenitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)éthyl]amino]butyl-terminated	68683-29-4	Skin Sens. 1; H317 Skin Irrit. 2; H315	13 - 30
Bis(isopropyl)naphthalene	38640-62-9 254-052-6 -	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 1; H410	7 - 13
2,2'-iminodi(éthylamine)	111-40-0 203-865-4 01-2119473793-27	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335	3 - 7
2-pipérazine-1-yléthylamine	140-31-8 205-411-0 01-2119471486-30	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H311 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	1 - 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version 1.1 Date de révision: 17.05.2016 Numéro de la FDS: 400001007969 Date de dernière parution: 10.05.2016
Date de la première version publiée: 10.05.2016

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2 202-013-9 01-2119560597-27	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 Skin Sens. 1B; H317	1 - 3
4,4'-isopropylidenediphénol	80-05-7 201-245-8 01-2119457856-23	Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Repr. 2; H361f STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411	0,1 - 1
Amines, polyéthylène poly-, fraction de triéthylène tétramine	90640-67-8 01-2119487919-13	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	0,1 - 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucun(e)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

HARDENER HV 5309-1

Version 1.1 Date de révision: 17.05.2016 Numéro de la FDS: 400001007969 Date de dernière parution: 10.05.2016
 Date de la première version publiée: 10.05.2016

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
diéthylènetriamine	111-40-0	VME	1 ppm 4 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Risque d'allergie cutanée, Valeurs limites indicatives			
biphénol A	80-05-7	VME (Poussières inhalable)	10 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		TWA (poussière inhalable)	10 mg/m ³	2009/161/EU
Information supplémentaire	Indicatif			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
diéthylènetriamine	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	92,1 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Effets locaux, Exposition à court terme	2,6 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	11,4 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	15,4 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	1,1 mg/cm ²
	Travailleurs	Inhalation	Effets locaux, Exposition à long terme	0,87 mg/m ³
	Consommateur	Oral(e)	Effets locaux,	4,88 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version 1.1 Date de révision: 17.05.2016 Numéro de la FDS: 400001007969 Date de dernière parution: 10.05.2016
Date de la première version publiée: 10.05.2016

	s		Exposition à court terme	p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	27,5 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	4,88 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	4,6 mg/m ³
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,31 mg/m ³
bis(isopropyl)naphthalène	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	30 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	4,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	7,4 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	2,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long terme	2,1 mg/kg p.c./jour
2-pipérazine-1-yléthylamine	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	20 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	0,04 mg/cm ²
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	3,3 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	3,6 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,006 mg/cm ²
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	1,7 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	5,3 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long	0,3 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version 1.1 Date de révision: 17.05.2016 Numéro de la FDS: 400001007969 Date de dernière parution: 10.05.2016
Date de la première version publiée: 10.05.2016

			terme	p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	0,02 mg/cm ²
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	10 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,9 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à court terme	1,5 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	21,4 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,003 mg/cm ²
triéthylènetétramine	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	5380 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,57 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	1 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,028 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	1600 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à court terme	20 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	1 mg/cm ²
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,29 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,41 mg/kg p.c./jour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version 1.1 Date de révision: 17.05.2016 Numéro de la FDS: 400001007969 Date de dernière parution: 10.05.2016
 Date de la première version publiée: 10.05.2016

	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,43 mg/cm ²
--	---------------	---------	--	-------------------------

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
diéthylènetriamine	Eau douce	0,56 mg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,056 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	1072 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	107,2 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	7,97 mg/kg
	Méthode de l'équilibre, Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,32 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	Eau douce	0,084 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,0084 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,84 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	0,2 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
bis(isopropyl)naphtalène	Eau douce	0,26 µg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,026 µg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	0,15 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,94 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,094 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version 1.1 Date de révision: 17.05.2016 Numéro de la FDS: 400001007969 Date de dernière parution: 10.05.2016
Date de la première version publiée: 10.05.2016

	Sol	0,1872 mg/kg
Méthode de l'équilibre		
	Empoisonnement secondaire	25 mg/kg
Facteurs d'Évaluation		
2-pipérazine-1-yléthylamine	Eau douce	0,058 mg/l
Facteurs d'Évaluation		
	Eau de mer	0,0058 mg/l
Facteurs d'Évaluation		
	Eau douce - intermittent	0,58 mg/l
Facteurs d'Évaluation		
	Sédiment d'eau douce	215 mg/kg
Méthode de l'équilibre		
	Sédiment marin	21,5 mg/kg
Méthode de l'équilibre		
	Sol	42,9 mg/kg
Méthode de l'équilibre		
	Station de traitement des eaux usées	250 mg/l
Facteurs d'Évaluation		
triéthylènetétramine	Eau douce	190 µg/l
Facteurs d'Évaluation		
	Sédiment d'eau douce	95,9 mg/kg
Méthode de l'équilibre		
	Eau de mer	38 µg/l
Facteurs d'Évaluation		
	Eau douce - intermittent	200 µg/l
Facteurs d'Évaluation		
	Sédiment marin	19,2 mg/kg
Méthode de l'équilibre		
	Sol	19,1 mg/kg
Méthode de l'équilibre		
	Station de traitement des eaux usées	4,25 mg/l
Facteurs d'Évaluation		
	Empoisonnement secondaire	0,18 mg/kg
Facteurs d'Évaluation		

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux	:	Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
Protection des mains	:	
Matériel	:	caoutchouc butyle
Matériel	:	Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
délai de rupture	:	> 8 h
Matériel	:	Caoutchouc nitrile
délai de rupture	:	10 - 480 min
Remarques	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	:	pâte
Couleur	:	beige clair
Odeur	:	type amine
Point d'ébullition	:	> 200 °C
Point d'éclair	:	> 100 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens, coupelle fermée
Pression de vapeur	:	< 0,49 hPa (20 °C)
Densité	:	1,4 g/cm ³ (20 °C)

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : pratiquement insoluble (20 °C)

Température de décomposition : > 200 °C

Viscosité
Viscosité, dynamique : thixotropique

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles**10.6 Produits de décomposition dangereux**

La combustion produit des fumées délétères et toxiques.

Oxydes d'azote (NO_x)

Oxydes de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale - Produit : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation - Produit : Estimation de la toxicité aiguë : 3,12 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée - Produit : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:**

2-propenenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Espèce: Lapin

Evaluation: Produit irritant modéré de la peau

Résultat: Irritant pour la peau.

diéthylènetriamine:

Espèce: Lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

2-pipérazine-1-yléthylamine:

Espèce: Lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

bisphéno A:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Triethylene tetramine:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:**

2-propenenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Espèce: Lapin

Evaluation: Irritant léger pour les yeux

Résultat: irritation légère

diéthylènetriamine:

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Résultat: Corrosif

2-pipérazine-1-yléthylamine:

Espèce: Lapin

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

bisphénol A:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Triethylene tetramine:

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:**

2-propenenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

naphthalene, bis(1-méthylethyl)-:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Diéthylènetriamine:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Remarques: A un effet sensibilisant.

Voies d'exposition: Voies respiratoires

Espèce: Souris

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

1-Piperazineethanamine:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: négatif

Evaluation: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.
Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

4,4'-isopropylidenediphénol:
Voies d'exposition: Peau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 429
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Voies d'exposition: Peau
Espèce: Humain
Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Résultat: A un effet sensibilisant.

Triethylene tetramine:
Voies d'exposition: Peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Evaluation: Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales**Composants:**

bis(isopropyl)naphtalène:
Génotoxicité in vitro : Concentration: 92 mg/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Concentration: 40 - 60 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

2-pipérazine-1-yléthylamine:
Génotoxicité in vitro : Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 482
Résultat: négatif

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Génotoxicité in vitro : Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Concentration: 2500 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

bisphénol A:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Résultat: négatif

Triethylene tetramine:

Génotoxicité in vitro : Concentration: 0 - 200 µg/L
Activation du métabolisme: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 482
Résultat: négatif

Composants:

bis(isopropyl)naphtalène:

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 1.92 g/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

diéthylènetriamine:

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Voie d'application: Oral(e)
Dose: 85 - 850 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

2-pipérazine-1-yléthylamine:
Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 175 - 560 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

bisphénol A:
Génotoxicité in vivo : Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Triethylene tetramine:
Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 0 - 600 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Composants:

diéthylènetriamine:
Espèce: Souris, (mâle)
Voie d'application: Dermale
Dose: 56.3 mg/kg
Fréquence du traitement: 3 quotidien
Résultat: négatif

bisphénol A:
Espèce: Rat, (mâle et femelle)
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 103 semaines
Fréquence du traitement: 7 quotidien
Résultat: négatif

Triethylene tetramine:
Espèce: Souris, (mâle)
Voie d'application: Dermale
Dose: 42 mg/kg
Fréquence du traitement: 3 quotidien
Méthode: OCDE ligne directrice 451
Résultat: négatif

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction**Composants:**

diéthylènetriamine:

Effets sur la fertilité

: Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids humide mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 421

2-pipérazine-1-yléthylamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

bisphénol A:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés.

Composants:

bis(isopropyl)naphtalène:

Incidences sur le développement du fœtus

: Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose la plus faible avec effet toxique observé: 250 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.31.
Résultat: Aucune incidence tératogène.

diéthylènetriamine:

Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 100 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 421

2-pipérazine-1-yléthylamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

observé: 224 - 285 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: Aucune incidence tératogène.

bisphénol A:

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique
observé: < 160 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Triethylene tetramine:

Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique
observé: > 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique
observé: 125 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Composants:

bisphénol A:

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Composants:**

diéthylènetriamine:

Organes cibles: Voies respiratoires

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

bisphénol A:

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:**

bis(isopropyl)naphtalène:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 170 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 4.320 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

diéthylènetriamine:
Espèce: Rat, mâle et femelle
: 70 - 80
Voie d'application: Ingestion
Atmosphère de test: vapeur
Durée d'exposition: 360 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 114
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 9.600 hNombre d'expositions: 6 d
Méthode: Toxicité chronique

2-pipérazine-1-yléthylamine:
Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 151 - 285
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 672 hMéthode: Toxicité subaiguë

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: > 1000
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 696 hNombre d'expositions: 5 d
Méthode: Toxicité subaiguë

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:
Espèce: Rat, mâle et femelle
NOEL: 15 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 1.032 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subaiguë

bisphénol A:
Espèce: Chien, mâle et femelle
: 75 mg/kg, 10
Voie d'application: Ingestion
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Durée d'exposition: 2.160 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Rat, mâle et femelle
LOAEL: 600 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 672 hNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Triethylene tetramine:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOAEL: 50 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 26 WeeksNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

milieu aquatique néfastes à long terme.

Composants:

2-propenenitrile polymerisé avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pas d'information disponible.): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

bis(isopropyl)naphtalène:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
Remarques: La toxicité aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 : > 0,16 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau de mer
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: La toxicité aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité.

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : NOECr (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): env. 0,15 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Remarques: La toxicité aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité.

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,013 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

diéthylènetriamine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 : 430 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 32 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
- Toxicité pour les algues : CE50b (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.164 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 5,6 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.20.
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CE50: > 1.000 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222
- Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
- 2-pipérazine-1-yléthylamine:
- Toxicité pour les poissons : CL50 : 2.190 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 58 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Remarques: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 175 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 : 718 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau de mer

Toxicité pour les algues : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 84 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

bisphénol A:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 7,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 : 3,9 - 10,2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

(Ceriodaphnia dubia (Puce d'eau)):

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2,5 - 3,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,016 mg/l
Durée d'exposition: 444 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Type de Test: Essai en dynamique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OPPTS 850.1500
Remarques: Toxique pour les organismes aquatiques.

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

- Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Triethylene tetramine:
Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 330 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OTS 797.1400
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 31,1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
- Toxicité pour les algues : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 20 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (boue activée): 800 mg/l
Durée d'exposition: 0,5 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 1,9 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:**

2-propnenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

bis(isopropyl)naphtalène:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 0,2 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 30 - 35 %
Durée d'exposition: 56 d
Méthode: OCDE ligne directrice 310

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

diéthylènetriamine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 87 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Photodégradation : Type de Test: Air
Constante de vitesse: 500000
Dégradation (photolyse directe): 50 %

2-pipérazine-1-yléthylamine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 5 mg/l
Le temps d'incubation: 5 d

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 560 mg/l

Photodégradation : Type de Test: Air
Dégradation (photolyse directe): 50 %

Type de Test: Eau

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 2 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 4 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

bisphénol A:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 1 - 2 %
Durée d'exposition: 28 d

Triethylene tetramine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 162 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 20 %

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Durée d'exposition: 84 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302 A

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

bis(isopropyl)naphtalène:

Bioaccumulation

: Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Durée d'exposition: 60 d
Facteur de bioconcentration (FBC): 770 - 6.400
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: 6,081
Méthode: QSAR

diéthylènetriamine:

Bioaccumulation

: Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
Durée d'exposition: 42 d
Facteur de bioconcentration (FBC): 0,3 - 6,3
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: -1,58 (20 °C)
pH: 7

2-pipérazine-1-yléthylamine:

Bioaccumulation

: Espèce: Poisson
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: -1,48 (20 °C)

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: 0,219 (21,5 °C)
Méthode: OPPTS 830.7550

Triethylene tetramine:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau

: log Pow: -2,65 (20 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:**

bis(isopropyl)naphtalène:

Répartition entre les
compartiments
environnementaux

: Koc: 36108
Méthode: QSAR

diéthylènetriamine:

Répartition entre les
compartiments

: Koc: 19111

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

environnementaux

2-pipérazine-1-yléthylamine:
Répartition entre les : Koc: env. 37000
compartiments
environnementaux

Triethylene tetramine:
Répartition entre les : Koc: 1584,9 - 5012Méthode: OCDE ligne directrice 106
compartiments
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro ONU : UN 2735

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s.

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

(DIETHYLENE TRIAMINE, DIISOPROPYLNAPHTHALENE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II
Etiquettes : Corrosive
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851

IMDG

14.1 Numéro ONU : UN 2735
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(DIETHYLENE TRIAMINE, DIISOPROPYLNAPHTHALENE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B

14.5 Dangers pour l'environnement
Polluant marin : oui

ADR

14.1 Numéro ONU : UN 2735
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(DIETHYLENE TRIAMINE, DIISOPROPYLNAPHTHALENE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement
Polluant marin : non

RID

14.1 Numéro ONU : UN 2735
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

(DIETHYLENE TRIAMINE, DIISOPROPYLNAPHTHALENE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.4 Groupe d'emballage : II
Etiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 51, 49, 49 bis, 84

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Texte complet pour phrase H

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	: Toxique par contact cutané.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque des lésions oculaires graves.
H330	: Mortel par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Information supplémentaire

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

HARDENER HV 5309-1

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 10.05.2016
1.1	17.05.2016	400001007969	Date de la première version publiée: 10.05.2016

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.